

Conditions générales de vente:

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées par le Camping du Minihiy. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients. Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant ainsi qu'au règlement intérieur du camping. Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

CONDITIONS DE RESERVATION

S'agissant des locatifs :

Réservation plus de 30 jours avant la date du début du séjour : Un acompte de 33 % du montant de la prestation doit être versé lors de la demande de réservation. Le solde devra être versé à votre arrivée.

S'agissant des emplacements :

Vous devrez régler un acompte stipulé sur le bon de réservation (frais de dossier + montant minimum par semaine réservée) avec la demande de réservation, le solde sera payé la veille de votre départ.

Dans tous les cas, toute demande de réservation doit être accompagnée de l'acompte , des frais de dossier ainsi que du contrat de réservation complété et signé ou des conditions générales de vente acceptées lors de la réservation . La réservation sera définitive après confirmation écrite du camping du Minihiy par courrier postal ou par courriel.

Les réservations ne lient le camping, que si le camping les a acceptées, notamment en fonction de la disponibilité. Le camping propose des séjours à vocation familiale et se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.

La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est nominative. Vous ne pouvez ni sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping du Minihiy.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Le nombre de personnes indiqué par locatif ou par emplacement correspond à l'occupation maximale autorisée compte tenu des équipements disponibles, des règles de sécurité et des conditions d'assurance. Le nombre de personnes ne peut par conséquent être dépassé sauf accord exprès du camping du Minihiy.

Toute réservation implique l'acceptation du règlement intérieur.**Information importante :** En application de l'article L. 221-2 du code de la consommation, les contrats de prestations de services d'hébergement devant être fournis à une date ou à une période déterminée ne sont pas soumis au délai de rétractation de l'article L. 221-18 du code de la consommation ;

MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Au titre de l'acompte comme au titre du solde de la réservation, les moyens de paiement suivants sont acceptés

- Virement bancaire
- Espèces
- Carte bancaire EN JUILLET ET AOÛT
- Chèque bancaire et chèque postal français, à l'exception des règlements effectués à moins de trente(30) jours de l'arrivée
- Chèque vacances ANCV (Si ce mode de paiement est utilisé, il est conseillé d'adresser les chèques à la Société dûment remplis par lettre recommandée avec AR ou tout moyen sécurisé.). Le paiement par e-Chèque-vacances n'est pas accepté. Seuls les chèques vacances effectivement reçus seront comptabilisés. Il appartient au Client d'en vérifier le nombre avant envoi. Le camping se réserve le droit de demander le paiement de la somme manquante. Le camping ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de la non réception des chèques ANCV. La prestation reste due, tant que le paiement n'est pas constaté par la Société, En cas de paiement par chèques vacances ANCV, un remboursement sera effectué déduction faite des frais de traitement , le trop-perçu ne donnera lieu à aucun rendu de monnaie.

MODIFICATIONS ET ANNULATIONS

Modification de votre réservation de votre fait

Des modifications concernant votre réservation portant notamment sur la date de votre séjour, sa durée, le nombre de personnes, peuvent être effectuées avec l'accord exprès du camping du Minihiy et sous réserve de disponibilité dans le camping. Le cas échéant, les modifications opérées pourront faire l'objet d'une facturation complémentaire.

Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

Annulation du fait du camping

En cas d'annulation du fait du camping, les sommes versées vous seront totalement remboursées.

Annulation de votre fait

- S'agissant des locatifs :

Pour tout séjour annulé plus de 30 jours avant la date de votre arrivée, l'acompte et les frais de dossier resteront acquis au camping du Minihiy.

Pour tout séjour annulé dans les 30 jours précédant la date de votre arrivée, la totalité du prix du séjour restera acquise au camping du Minihiy si elle avait été réglée, ou sera due dans le cas contraire.

- S'agissant des emplacements :

Pour tout séjour annulé avant la date de votre arrivée, l'acompte et les frais de dossier resteront acquis au camping du Minihiy.

Annulation de votre fait en raison de votre absence le jour prévu de votre arrivée

En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après l'envoi par le camping d'un SMS vous en informant et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation. Le contrat étant considéré comme annulé de votre fait, les sommes versées resteront acquises au camping du Minihiy et le cas échéant, vous resterez redevable du solde du prix de votre séjour.

Annulation et COVID-19

Par application de l'article 1218 du code civil, vous ne pourrez invoquer la force majeure pour demander le remboursement de votre séjour que vous annulez en raison du COVID-19. En effet, les mesures sanitaires éventuellement imposées par les autorités compétentes en raison du COVID-19 étant prévisibles et rendant la réservation aléatoire, ne peuvent être ignorées au moment de l'acceptation du contrat.

TARIFS ET TAXES DE SEJOUR

Nos tarifs s'entendent toutes taxes comprises, hors taxes de séjour. Toutefois, les prix étant calculés sur la base des taux de TVA en vigueur, ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de ceux-ci.

La taxe de séjour est due par jour et par personne de plus de 18 ans conformément aux dispositions légales applicables au moment de votre séjour.

CONDITIONS DE SEJOUR

Votre arrivée

- S'agissant des locatifs :

- Heure d'arrivée : à partir de 15h ; pour des raisons sanitaires il peut être retardé d'une heure maximum.
- Dépôt de garantie : La somme de 150 euros par locatif devra être versée à votre arrivée et vous sera restituée le jour de votre départ ou par courrier dans les dix jours suivants votre départ, déduction faite du coût du matériel endommagé ou manquant, ou du forfait « ménage » si le locatif n'est pas rendu dans un état satisfaisant de propreté.
- Inventaire : A votre arrivée, vous aurez jusqu'au lendemain pour nous signaler tout manquant dans votre location suivant la liste d'inventaire fournie . Passé ce délai, nous considérerons que l'hébergement vous a été confié complet. A votre départ avant 10h, lorsque votre habitation sera nettoyée et débarrassée de tous bagages et objets personnels, un état des lieux sera réalisé avec un responsable du camping. Une fois le ménage effectué, vous devrez venir nous prévenir à l'accueil dès que l'état des lieux de votre location est possible. - Les draps ne sont pas fournis mais la location en supplément est possible sur réservation .

- S'agissant des emplacements :

- Heure d'arrivée : 14H

Durant votre séjour

- Il vous appartient d'être assuré, le camping déclinant toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, et en cas d'incident relevant de votre responsabilité civile.

- Visiteurs : Ils devront obligatoirement se présenter à l'accueil pour justifier de leur identité et celle des personnes visitées. Leur présence sur le camping n'est autorisée que de 9 heures à 22 heures. Le véhicule des visiteurs devra être stationné à l'extérieur du camping.

- Droit à l'image : Au cours de votre séjour, vous et les participants au séjour, pouvez être photographiés ou filmés et paraître sur nos supports publicitaires. Vous pouvez refuser en adressant un courrier nominatif au camping, accompagné d'une copie des pièces d'identité idoines. Cette autorisation est consentie à titre gratuit et pour une durée limitée.

Votre départ

- S'agissant des locatifs :

- Les départs s'effectuent avant 10 heures. Passé ce délai il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.
- Le nettoyage étant à votre charge, le locatif doit être rendu en parfait état de propreté. A défaut le forfait « ménage » prévu aux tarifs ou d'un montant de 60 euros sera retenu sur le dépôt de garantie.
- Tout objet cassé, détérioré ou manquant sera à votre charge ainsi que la remise en état des lieux le cas échéant. En réparation du dommage, la retenue du dépôt de garantie n'exclut pas un dédommagement supplémentaire si les frais s'avèrent supérieurs à celui-ci.

- S'agissant des emplacements :

- Les départs s'effectuent avant 12 heures. Passé ce délai, une nuit supplémentaire sera facturée.

ANIMAUX

Les animaux domestiques sont admis dans le camping du Minihy (à l'exception des chiens de 1ère et 2ème catégories qui ne sont pas admis). Ils doivent toutefois être tenus en laisse et ne sont pas admis dans les locaux collectifs (salle de réception, bar, sanitaires...). Il est par ailleurs strictement interdit de laisser votre animal seul dans votre location ou sur votre emplacement.

Il devra être justifié par le carnet de vaccinations que l'animal est à jour de ses vaccinations notamment anti-rabique et qu'il est tatoué ou pucé.

Vous devrez signaler la présence d'un animal lors de votre réservation.

VEHICULE

Le prix de la prestation d'hébergement (locatif ou emplacement) comprend l'accès au camping et le stationnement sur son emplacement d'un seul véhicule. Toute présence d'un véhicule supplémentaire devra avoir été expressément consentie par le camping du Minihy, et sera facturé conformément au tarif en vigueur.

OBJETS DE VALEUR

Il est recommandé de ne laisser aucun objet de valeur dans les hébergements, la direction déclinant toute responsabilité, un coffre étant à votre disposition à l'accueil.

REGLEMENT INTERIEUR

Le fait de séjourner sur le terrain de camping implique l'acceptation des dispositions du règlement intérieur et l'engagement de s'y conformer.

En cas de manquements graves et répétés, le contrat pourra être résilié aux torts du campeur.

LITIGE

Réclamation :

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par écrit au plus tard dans les 30 jours qui suivent la fin du séjour à l'adresse du camping du Minihy : 21 rue du Minihy 22370 Pléneuf-Val-André

Pour information, par application de l'article L. 612-2 du code de la consommation, le consommateur ne pourra saisir le médiateur de la consommation que s'il justifie avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès du professionnel par une réclamation écrite.

Médiateur

Conformément aux dispositions de l'article L. 612-1 du code de la consommation, tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, vous pourrez recourir au médiateur de la consommation :

- Par internet : www.medicys.fr
- Par mail : contact@medicys.fr
- Par voie postale : 73 boulevard de Clichy, 75009 PARIS
- Par téléphone : 01.49.70.15.93

Juridiction compétente

A défaut de résolution amiable du litige le tribunal compétent pourra être saisi par la partie la plus diligente conformément aux dispositions du code de la consommation.

PROTECTION DES DONNES PERSONNELLES

Nous pouvons être amenés à collecter et traiter certaines données personnelles. Vous pourrez prendre connaissance de notre politique de protection des données personnelles en adressant votre demande au Camping du Minihy RGPD, 21 rue du Minihy 22370 Pléneuf Val André